

## Critères d'application pour une demande d'AUT: perfusions intraveineuses

Ces critères aident les athlètes et leurs médecins traitants à rassembler les documents médicaux nécessaires pour une demande d'AUT complète. Le formulaire de demande d'AUT actuel et des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.antidoping.ch/fr/AUT](http://www.antidoping.ch/fr/AUT).

Veuillez noter que les documents médicaux soient actuels et que le médecin soit spécialisé dans un des domaines mentionnés.

Pour que la commission AUT puisse accorder une autorisation, les points 2, 3 et 4 suivantes doivent impérativement être remplies:

### 1. Méthode interdite

Les perfusions intraveineuses et/ou injections de plus de 100 ml par période de 12 heures, sauf celles reçues légitimement dans le cadre de traitements hospitalières, de procédures chirurgicales ou lors d'examens diagnostiques cliniques.

Une **AUT est requise** pour les perfusions intraveineuses **interdites**. Les exceptions permises et mentionnées ci-dessus ne requièrent pas d'AUT. Information générale concernant le statut d'interdiction de perfusions intraveineuses: [www.antidoping.ch/fr/perfusions](http://www.antidoping.ch/fr/perfusions).

### 2. Indication

Administration sur indication médicale d'un médicament ou substitution hydro-électrolytique par voie intraveineuse

### 3. Examens médicaux

Examen médicale ne datant pas de plus de 2 mois

### 4. Documents médicaux à transmettre

Un rapport circonstancié de l'examen médical et des éventuels rapports de suivi comprenant:

- Une anamnèse médicale complète
- Les résultats des examens effectués (par exemples valeurs de laboratoire, imagerie etc.)
- Justification qui explique pourquoi aucune alternative thérapeutique permise peut être appliquée (par exemple thérapie par voie d'administration orale)

### 5. Durée maximale de validité de l'autorisation

Dépendent de l'indication et de la durée de traitement

### 6. Remarques importantes

- La méthode est interdite quel que soit le type de substance à perfuser. Il faut noter que même les perfusions d'électrolytes sont interdites par la Liste des interdictions en vigueur.
- Une perfusion de fer peut être contournée par des injections intraveineuses lentes (volume non dilué ou dilué jusqu'à 100 ml) (par exemple de Ferinject®, de Venofer®). L'utilisation de Butterflies pour les injections et le rinçage avec du NaCl 0.9% pour vérifier l'emplacement correct de l'aiguille sont médicalement recommandés.

Veuillez transmettre la demande à Antidoping Suisse, pharmacie et médecine, Eigerstrasse 60, 3007 Berne (email: [med@antidoping.ch](mailto:med@antidoping.ch) ou [antidoping@hin.ch](mailto:antidoping@hin.ch)) sans oublier d'en conserver une copie.